



Séjours de vacances



adaptés aux adultes en situation de handicap intellectuel

Hiver 2026 / Printemps 2027



Sommaire

Choisir son séjour	3
Tableau de synthèse	5
Séjour d'hiver.....	7
Séjour du printemps.....	20
Les week-ends	27
Comment s'inscrire ?	34
Un séjour à AVL c'est quoi ?	35
Conditions d'annulation.....	37
Les aides financières	38
Garanties d'assurance	39
Conditions générales de vente	40-41
Nous trouver	43

Nos Coordonnées



Rue du Crêt de Mars
42150 LA RICAMARIE



04 77 47 40 00
du lundi au vendredi de 9h à 12h00
et de 13h30 à 17h30



@associationvacancesloisirs



Avl Séjour Adapté



Chères voyageuses, Chers voyageurs,

Bonjour à toutes et à tous,

Alors que chacun retrouve le rythme de la rentrée, il est déjà temps de penser aux prochaines vacances ! Les séjours d'hiver et de printemps sont une nouvelle occasion de vivre des moments de découverte, de partage et d'évasion.

Cette année, nous avons le plaisir de vous présenter un catalogue entièrement repensé, avec une mise en page plus claire et plus agréable à parcourir. Vous y découvrirez également de nouvelles destinations, toujours sélectionnées avec le même souci de proposer des séjours conviviaux, en petits groupes, dans un cadre confortable et sécurisé.

Toute l'équipe d'AVL reste fidèle à ses engagements : offrir des vacances de qualité, accessibles au plus grand nombre, où chacun peut profiter pleinement de son séjour, à son rythme et selon ses besoins.

Nous espérons que ce nouveau catalogue vous donnera envie de préparer dès maintenant vos prochaines vacances.

À très bientôt, et comme toujours, nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans le choix du séjour le plus adapté.

Merci pour votre confiance et votre fidélité.

L'équipe AVL

Choisir son séjour

Séjour bleu: Accompagnement simple

Pour les adultes autonomes ayant principalement besoin d'être stimulés ou accompagnés dans certains actes de la vie quotidienne (prise des médicaments, gestion de l'argent de poche...).

Encadrement : 1 animateur pour 3 à 4 vacanciers.

Séjour orange: Accompagnement intermédiaire

Pour les adultes nécessitant un accompagnement régulier et une aide partielle dans les actes de la vie quotidienne.

Les participants doivent pouvoir se déplacer à pied sur des distances comprises entre 500 m et 1 km. Ces séjours ne sont pas adaptés aux personnes utilisant un fauteuil roulant.

Encadrement : 1 animateur pour 2 vacanciers.

Séjour rose: Accompagnement soutenu

Pour les adultes nécessitant un accompagnement important dans certains actes de la vie quotidienne.

Encadrement renforcé : de 3 à 5 animateurs pour 5 à 7 vacanciers.

Les participants sont en capacité de marcher environ 500 m. Un fauteuil roulant peut être loué pour faciliter les déplacements lors des sorties plus longues.

Séjour vert: Accompagnement renforcé

Pour les adultes nécessitant un accompagnement global et permanent

Encadrement : 1 animateur pour 1 vacancier.

Séjours accessibles PMR avec possibilité de louer le matériel médical nécessaire.

Séjour violet: Accompagnement renforcé

Pour les adultes ayant de bonnes capacités de communication mais nécessitant un accompagnement complet dans les actes de la vie quotidienne.

Encadrement : 1 animateur pour 1 vacancier.

Séjours accessibles PMR avec possibilité de louer le matériel médical nécessaire.

Le semba d'AVL



La SEMBA (Synthèse d'Evaluation de Mes Besoins d'Accompagnement) est un outil créé par le CNLTA

Séjours personnalisés

Vous souhaitez organiser un séjour de vacances pour les personnes que vous accompagnez ?

AVL conçoit et organise des séjours entièrement personnalisés, adaptés aux attentes de votre établissement et aux besoins de vos résidents.

AVL propose des séjours de vacances **sur mesure** où il est possible de **choisir** :



la destination



la durée



le thème



le nombre de participants

AVL s'occupe de tout :

- recherche et réservation de l'hébergement ;
- location des véhicules adaptés si nécessaire ;
- recrutement et encadrement de l'équipe d'animation ;
- organisation des activités et des sorties ;
- coordination logistique du séjour.

AVL met son savoir-faire au service des établissements médico-sociaux pour proposer des séjours de qualité, sécurisés et adaptés à chaque projet.

Chaque séjour est conçu dans le respect des valeurs d'AVL : petits groupes, accompagnement adapté, hébergements confortables, véhicules à disposition et budget maîtrisé.

Vous avez un projet ?

Contactez notre équipe au **04 77 47 40 00**. Nous étudierons ensemble le séjour qui correspond à vos attentes.

Séjour bleu

LIEUX	DURÉE	DATE	COUT	PAGE
Ferrières sur Sichon	8 jours	du 26 Déc au 02 Janv	1 650 €	8
Alex	8 jours	du 26 Déc au 02 Janv	1 690 €	9
Vesseaux	8 jours	du 26 Déc au 02 Janv	1 750 €	10
Tulette	8 jours	du 17 au 24 avril	1 720 €	21

Séjour Orange

LIEUX	DURÉE	DATE	COUT	PAGE
Haut Valromey	8 jours	du 19 au 26 Déc	1 950 €	11
Ruoms	8 jours	du 26 Déc au 02 Janv	1 980 €	12
Montpellier	8 jours	du 19 au 26 Déc	2 100 €	13
Tulette	8 jours	du 10 au 17 Avril	1 970 €	22
Ruoms	8 jours	du 17 au 24 Avril	1 970 €	23

Séjour rose

LIEUX	DURÉE	DATE	COUT	PAGE
Saint-Etienne sur Chalaronne	8 jours	du 26 Déc au 02 Janv	2 440 €	14
Bourg Saint Andéol	8 jours	du 19 au 26 Déc	2 360 €	15
Métabief	8 jours	du 10 au 17 Avril	2 280 €	24
Pressins	3 jours	du 9 au 11 Oct	750 €	29
Les Abrets en Dauphiné	3 jours	du 15 au 17 Mai	770 €	30

Séjour vert

LIEUX	DURÉE	DATE	COUT	PAGE
Les Abrets en Dauphiné	8 jours	du 19 au 26 Déc	2 890 €	18
Saint-Germain Lospinasse	8 jours	du 10 au 17 Avril	2 890 €	25
Saint-Germain Lospinasse	3 jours	du 16 au 18 Nov	960 €	28

Séjour violet

LIEUX	DURÉE	DATE	COUT	PAGE
Hauts du Gévaudan	8 jours	du 19 au 26 Déc	2 890 €	16
Les Abrets en Dauphiné	8 jours	du 26 Déc au 02 Janv	2 890 €	17
Métabief	8 jours	du 17 au 24 Avril	2 760 €	26
Bertignat	3 jours	du 12 au 14 Mars	980 €	31

Séjours Noël Nouvel An

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de se retrouver, de partager et de vivre des moments qui font du bien. Chez AVL, chaque séjour invite à profiter pleinement de cette période si particulière, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

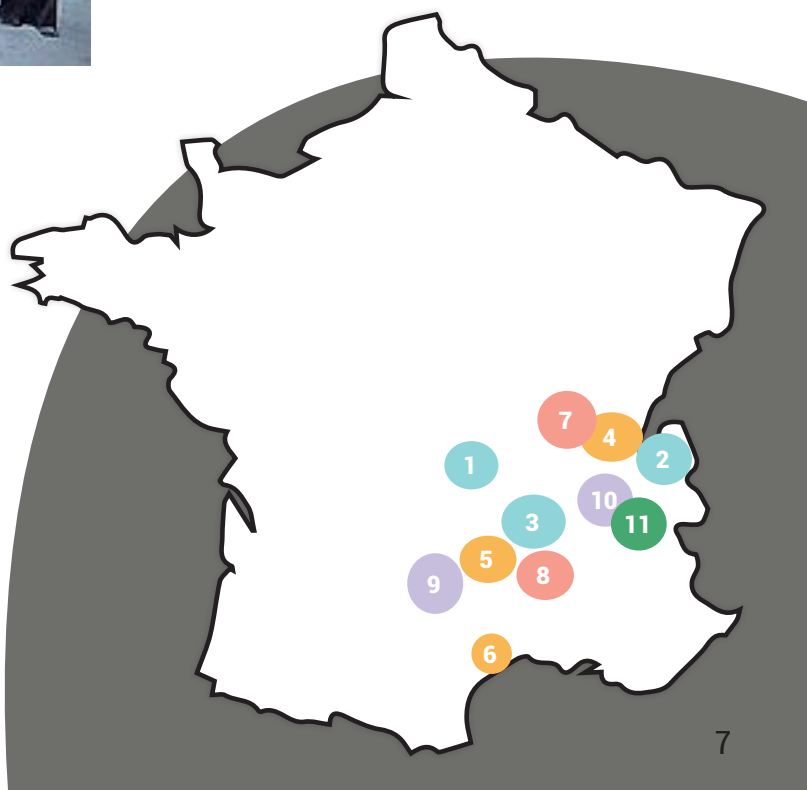
Décorations, repas festifs, marchés de Noël, spectacles, balades, animations... Les journées alternent découvertes, loisirs et moments de détente, au rythme des envies du groupe. Chacun peut profiter de la magie des fêtes, prendre le temps de partager et créer de nouveaux souvenirs.

Que vous choisissiez de fêter Noël ou de commencer la nouvelle année avec nous, une chose est sûre : vous vivrez de vraies vacances, riches en émotions, en rencontres et en plaisir.

Cet hiver, laissez-vous porter par l'esprit des fêtes.



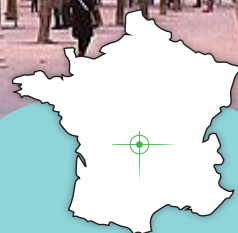
1 Ferrières sur Sichon	8
2 Alex	9
3 Vesseaux	10
4 Haut Valromey	11
5 Ruoms	12
6 Montpellier	13
7 Saint-Etienne sur Chalaronne	14
8 Bourg Saint Andéol	15
9 Hauts du Gévaudan	16
10 Les Abrets en Dauphiné	17
11 Les Abrets en Dauphiné	18



Ferrières sur Sichon - 03-



Ferrières sur Sichon est une commune située dans le département de l'Allier, en région Auvergne-Rhône-Alpes, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Vichy. Implantée dans la montagne bourbonnaise, elle est traversée par la rivière Sichon et entourée de forêts, de vallées et de collines. Son environnement naturel, à proximité des premiers reliefs du Massif central, en fait un territoire rural propice aux activités de pleine nature.



Allier

À 122 km
de St-Etienne

Activité coup de cœur



Le bain nordique est une activité de bien-être idéale pour se détendre en pleine nature. Il offre un moment de relaxation dans un cadre calme et verdoyant. C'est une expérience ressourçante qui permet de se relaxer et de profiter.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Visite de la ville de Vichy et ses illuminations

Visite de l'opéra de Vichy

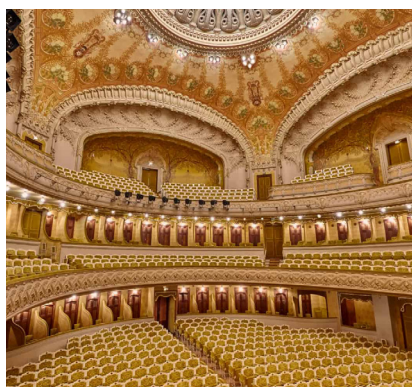
Réveillon du Nouvel An

Marché de Noël

Musée Borne 334 - mémoire et Histoire consacré à la Nationale 7 et environ 80 véhicules anciens (des années 1920 à 1980) à Lapalisse

Hébergement

Cette grande maison rénovée allie charme et confort dans un cadre paisible. Elle dispose de chambres spacieuses et décorées avec goût, d'une belle vue sur la nature et d'un terrain de pétanque pour partager des moments conviviaux.



Date

du **26 Décembre**
au **02 Janvier**

8 jours - 1 650 €

Capacité

7 vacanciers
2 animateurs



5 chambres
à l'étage

Alex -74-



Situé au cœur de la Haute-Savoie, Alex est un charmant village authentique niché entre lacs et montagnes. Véritable havre de paix, il séduit par son cadre naturel préservé, son atmosphère conviviale et ses panoramas exceptionnels sur les massifs environnants. Sa proximité avec Genève, Annecy et Chambéry en fait également une destination attractive. Entre nature, montagne, gastronomie savoyarde et activités, Alex est l'endroit parfait pour se ressourcer.



Activité coup de cœur

Venez découvrir les sensations du ski en toute sécurité grâce à une expérience adaptée à tous. Installé dans un siège spécialement conçu et accompagné par un professionnel, profitez pleinement de la descente sans stress, juste du plaisir. Un moment unique, rempli d'émotions et de liberté.

Si pas de neige cette activité sera remplacée par le CIMGO (Fauteuil tout terrain avec pilote diplômé).

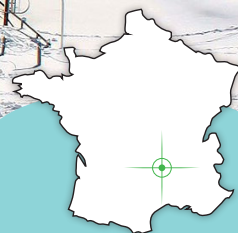
Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Visite Annecy le Vieux
Découverte des spécialités savoyardes
Reveillon du Nouvel An
Visite de la fruitière de Semnoz à Gruffy

Hébergement

Sa belle cheminée vous plongera dans une authentique ambiance savoyarde, parfaite après une journée en montagne.

Le petit plus du gîte : une table de ping-pong pour des instants conviviaux et ludiques.



Haute-Savoie

À 205 km
de St-Etienne

Date

du **26 Décembre**
au **02 Janvier**

8 jours - 1 690.00€

Capacité

7 vacanciers
2 animateurs



4 chambres
acc. avec
élévateur

Vesseaux -07-



Le gîte se situe dans la commune de Vesseaux située en Ardèche à 10 km d'Aubenas. Sa situation géographique en fait une destination idéale pour visiter le sud de l'Ardèche.



Activité coup de cœur

Découvrez le Palais des Bonbons et du Nougat à Montélimar, un lieu ludique et gourmand où se mêlent collections insolites, automates, jouets anciens et fabrication du célèbre nougat. Une visite conviviale ponctuée d'une dégustation pour le plus grand plaisir de tous !

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Découverte de la station thermale de Vals les Bains
La ferme aux Crocodiles à Pierrelatte
Visite d'Aubenas et de son château, de Balazuc, Vogüé, Largentière, ...
Castanea-Espace découverte de la châtaigne d'Ardèche
Visite guidée théâtralisée du Duché de Joyeuse
Parc animalier de Lussas
Reveillon du Nouvel An

Hébergement

Splendide gîte comprenant 6 chambres, une cuisine équipée ouverte sur un joli salon donnant sur deux terrasses.



Ardèche

À 147 km
de St-Etienne

Date

du **26 Décembre**
au **02 Janvier**

8 jours - 1 750 €

Capacité

7 vacanciers
2 animateurs



3 chambres
au RDC



3 chambres
à l'étage

Haut Valromey -01-



Au cœur du Bugey dans l'Ain, Haut-Valromey séduit par ses paysages naturels et son atmosphère paisible. Entre montagnes, forêts et grands espaces, c'est l'endroit idéal pour se ressourcer et profiter d'un séjour au calme. Une destination authentique, parfaite pour la nature et la détente.



Activité coup de cœur

Partez à la découverte des grands espaces enneigés lors d'une promenade en traineau tiré par un cheval.

Une visite de la ferme sera effectuée après l'activité afin de passer un moment avec les vaches, les ânes et le lamas.

Attention: en fonction des conditions météorologiques et les animaux, l'activité pourra être modifiée ou remplacée.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Visite de Seyssel et de son ancien pont

Activité luge sur le plateau de Retord ou aux plans d'Hotonnes

Visite de Valromey et sa fromagerie (fabrication du comté)

Brossage des ânes et asino-médiation dans les alentours

Reveillon de Noël

Hébergement

Au cœur du hameau de La Rivoire à Hotonnes, en petite montagne, gîte de groupe de 7 chambres, rénové dans une ancienne ferme mitoyenne avec des matériaux de qualité.



Ain

À 167 km
de St-Etienne

Date

du **19 Décembre**
au **26 Décembre**

8 jours - 1 950 €

Capacité

6 vacanciers
3 animateurs

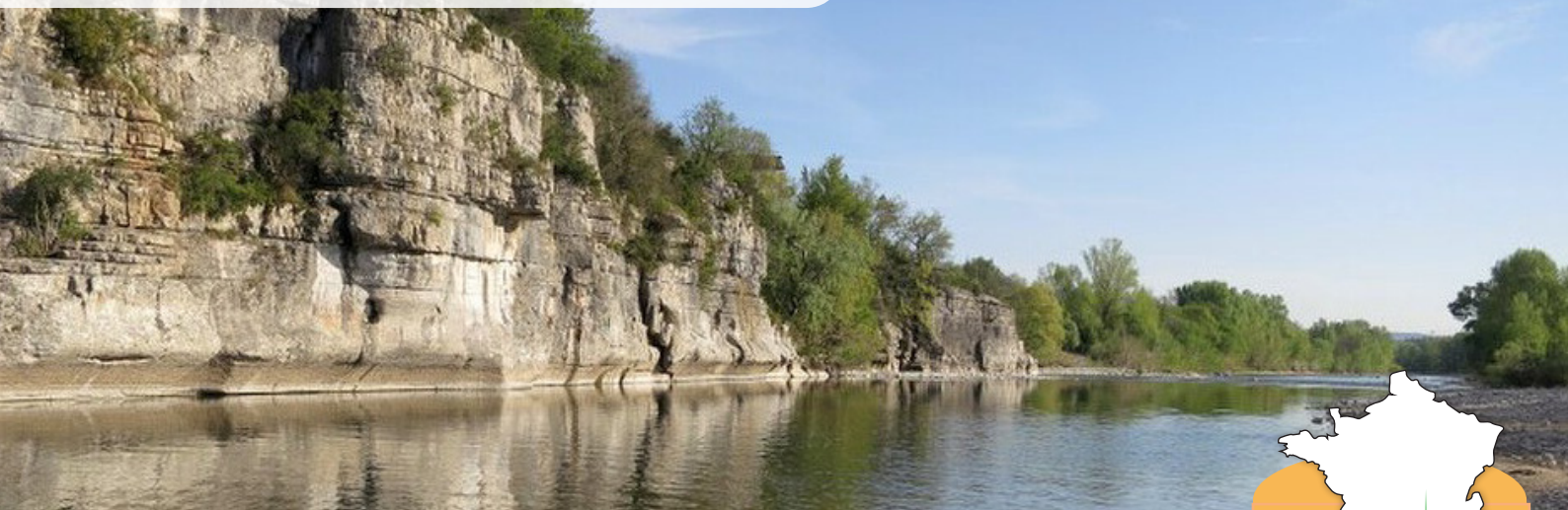


2 chambres
au RDC



5 chambres
à l'étage

Ruoms -07-



Ruoms est un village plein de charme au cœur de l'Ardèche, où se mêlent ruelles anciennes, vie locale animée et paysages naturels impressionnants. Entre rivière, falaises et nature préservée, c'est une destination idéale pour profiter d'un séjour de détente et activités de plein air, dans une ambiance chaleureuse.



Activité coup de cœur

Passez un moment agréable au chaud dans une verrerie d'Art. Vous pourrez y découvrir le soufflage artisanal de verre en vous initiant au verre soufflé à la canne et participer à la création d'une boule de Noël pour le groupe. Cette activité de découverte vous permettra de rencontrer des artisans passionnés par leur travail et d'admirer leurs belles réalisations.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Découverte des villages proches comme Vallon-Pont-d'Arc, Balazuc, Largentière, etc.
Visite du musée de la châtaigne à Joyeuse
Visite d'une nougaterie
Reveillon du Nouvel An
Visite d'une fabrique de cosmétique bio

Hébergement

Ce bel hébergement est situé tout près du centre de Ruoms. Il dispose de 6 chambres confortables et d'équipements de loisirs comme une table de ping pong et un terrain de pétanque pour les moments conviviaux.



Ardèche

À 210 km
de St-Etienne

Date

du **26 Décembre**
au **02 Janvier**

8 jours - 1 980 €

Capacité

6 vacanciers
3 animateurs



5 lits acc.
au RDC



5 lits à
l'étage

Montpellier - 34 -



Montpellier est une ville ensoleillée du sud de la France, réputée pour son patrimoine, son ambiance conviviale et son climat méditerranéen. Son centre historique, ses places animées et ses nombreux espaces verts en font une destination agréable à découvrir. À quelques kilomètres des plages, elle offre un cadre idéal pour profiter d'un séjour alliant détente, découvertes et loisirs.



Activité coup de cœur

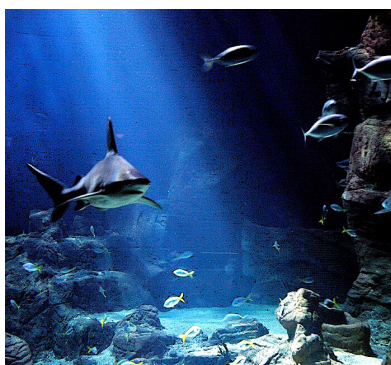
Profitez d'une découverte conviviale de Montpellier à bord du petit train touristique, qui vous fera parcourir les principaux sites et monuments de la ville. La visite se poursuit dans l'ambiance féerique du marché de Noël, où les chalets, les illuminations, les créations artisanales et les gourmandises de saison vous plongeront dans la magie des fêtes.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Safari du Grau du roi
Promenade sur les bords de mer
Visite de l'aquarium Planet Océan
Jardin des plantes et musée Fabre de Montpellier
Visite des villes alentours
Réveillon de Noël

Hébergement

Ce gîte spacieux à un étage offre 4 chambres confortables et 3 salles de bain. Alliant charme et modernité, il promet un séjour paisible à proximité de Montpellier.
Petit plus de ce gîte : Babyfoot, table de ping-pong mis à disposition



Hérault

À 300 km
de St-Etienne

Date

du **19 Décembre**
au **26 Décembre**

8 jours - 2 100 €

Capacité

6 vacanciers
3 animateurs



4 chambres
à l'étage

Saint-Étienne sur Chalaronne -01-



Saint-Étienne-sur-Chalaronne est une commune située dans l'Ain, au cœur de la Dombes. Entourée de nature, d'étangs et de paysages ruraux, elle offre un cadre calme et agréable, idéal pour les balades et la découverte du patrimoine local.



Activité coup de cœur

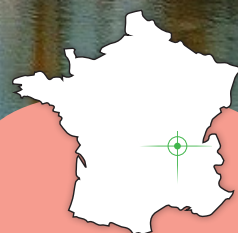
Accordez-vous un moment de bien être grâce à un massage relaxant. Adapté aux besoins de chacun et accompagné par une professionnelle, ce soin doux et physique et musical vous invite à lâcher prise en toute confiance, pour une relaxation profonde et un apaisement durable.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Sorties sur Mâcon (bowling, aquarium..)
Marché de Noël dans la région de la Dombes
Visite Parc du Hameau du boeuf
Reveillon du Nouvel An
Musée du train miniature à Chatillon sur Chalaronne

Hébergement

Ce gîte spacieux de plain-pied offre un hébergement confortable et adapté à tous, avec 5 chambres permettant d'accueillir agréablement. Il dispose également d'équipements de loisirs comme une table de billard, un baby-foot et une table de ping-pong, ainsi que de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite. Un lieu convivial et chaleureux pour partager de bons moments.



Ain

À 120 km
de St-Etienne

Date

du **26 Décembre**
au **02 Janvier**

8 jours - 2 440 €

Capacité

7 vacanciers
5 animateurs



5 chambres
au RDC

Bourg St-Andéol -07-



Bourg St Andéol est une commune proche des Gorges de l'Ardèche.. Ce canyon long de 32 Km est un des plus beaux d'Europe. Les falaises sont hautes de 250 m couvertes de garrigue, la rivière serpente au fond et la faune et la flore y sont très riches. Les gorges de l'Ardèche sont classées réserve naturelle protégée.



Activité coup de cœur

Découvrez le Palais aux cents pièces, classé Monument Historique. Vous pourrez découvrir un ensemble unique composé de grandes cuisines et salle de banquet. La richesse des murs et des plafonds peints du XVII^{ème} siècle, rend ce lieu unique.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Visite d'Orange
Dégustation et visites de producteurs locaux
Reveillon de Noël
Marché de Noël
Visite du moulin à huile de Bourg St Andéol

Hébergement

Ce bel hébergement dispose de sept chambres. Il allie confort et sérénité. Ces 380 m² d'espace arboré permette un calme et une intimité assurés. La spacieuse salle de jeu promet de beaux moments de partage.



Ardèche

À 210 km
de St-Etienne

Date

du **19 Décembre**
au **26 Décembre**

8 jours - 2 360 €

Capacité

5 vacanciers
3 animateurs



4 chambres
au RDC



3 chambres
à l'étage

Hauts du Gévaudan -48-



Le gîte est idéalement situé à Montrodat, localisation parfaite pour une retraite en pleine nature. À seulement quelques kilomètres de Marvejols et de Mende, ce village vous place au carrefour de régions naturelles d'exception : l'Aubrac, la Margeride, les Grands Causses et les Gorges du Tarn, offrant une multitude d'activités.



Activité coup de cœur

Plongez dans le jacuzzi, laissez-vous envelopper par la chaleur du sauna, savourez la quiétude du hammam et profitez des rayons du solarium pour recharger vos batteries. Un véritable programme bien-être pour un moment de détente absolue !

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Promenade au lac du Moulinet
La maison de vautours
Le parc des loups du Gévaudan
Découverte des Cévennes, Mont Lozère, Vallée du Lot
Visite de la réserve des bisons
Reveillon du Noël

Hébergement

6 chambres adaptées réparties en 2 gîtes communicants et 1 gîte confort avec chacun leur salle de bain et WC séparé.

Le petit plus: un accès sur place à une multitude d'activités adaptées (mini-golf, boulodrome, etc)



Lozère

À 173 km
de St-Etienne

Date

du **19 Décembre**
au **26 Décembre**

8 jours - 2 890 €

Capacité

6 vacanciers
6 animateurs



6 chambres
(12 lits)

Les Abrets en Dauphiné -38-



Les Abrets en Dauphiné est un joli village calme au cœur du Dauphiné. Ses rues charmantes, ses marchés et ses espaces verts en font un endroit agréable pour se promener et se détendre. Entre nature et petites découvertes locales, c'est un lieu parfait pour un séjour reposant.



Activité coup de cœur

Nous proposons pour ce séjour, l'intervention d'une professionnelle qui a construit un projet pour nos vacanciers. Cet atelier d'expression musicale propose une immersion dans l'univers de la musique, permettant aux participants d'explorer différents univers musicaux.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Musée du chocolat et dégustation à la côte St André
Visite de la chèvrerie de la Cayonnière
Visite du musée de Tisserand dauphinois
Promenade en calèche
Reveillon du Nouvel An
Musée du chocolat à La Côte-Saint-André et dégustation

Hébergement

Ce gîte chaleureux propose 7 chambres, ainsi que plusieurs salles de bain, dont certaines PMR. Pensé pour le confort et l'accessibilité, il offre des espaces généreux et fonctionnels dans un cadre soigné et accueillant.



Isère

À 117 km
de St-Etienne

Date

du **26 Décembre**
au **02 Janvier**

8 jours - 2 890 €

Capacité

6 vacanciers
6 animateurs



7 chambres
(14)



Les Abrets en Dauphiné -38-



Les Abrets en Dauphiné est un joli village calme au cœur du Dauphiné. Ses rues charmantes, ses marchés et ses espaces verts en font un endroit agréable pour se promener et se détendre. Entre nature et petites découvertes locales, c'est un lieu parfait pour un séjour reposant.



Activité coup de cœur

Nous proposons pour ce séjour, l'intervention d'une professionnelle qui a construit un projet pour nos vacanciers. Cet atelier d'expression musicale propose une immersion dans l'univers de la musique, permettant aux participants d'explorer différents univers musicaux.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Musée du chocolat et dégustation à la côte St André
Visite de la chèvrerie de la Cayonnière
Visite du musée de Tisserand dauphinois
Promenade en calèche
Reveillon du Nouvel An
Musée du chocolat à La Côte-Saint-André et dégustation

Hébergement

Ce gîte chaleureux propose 7 chambres, ainsi que plusieurs salles de bain, dont certaines PMR. Pensé pour le confort et l'accessibilité, il offre des espaces généreux et fonctionnels dans un cadre soigné et accueillant.



Isère

À 117 km
de St-Etienne

Date

du **19 Décembre**
au **26 Décembre**

8 jours - 2 890 €

Capacité

6 vacanciers
6 animateurs



4 chambres
(7 lits)

Notes

Pour les vacances...



B. Monginoux /
www.Photo-Paysage.com

Séjours de Printemps

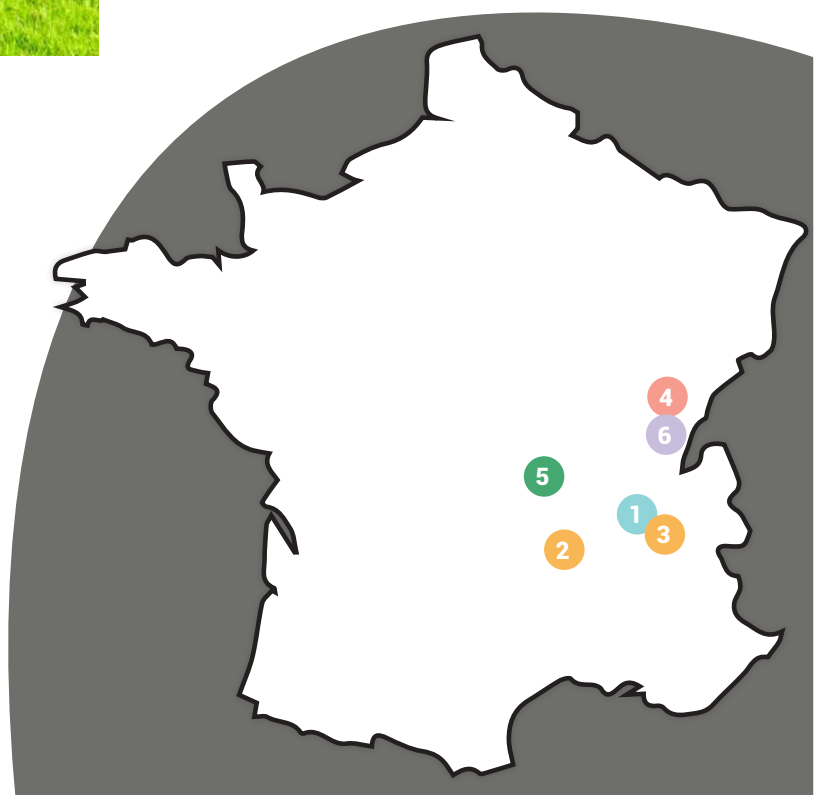
Avec le retour des beaux jours, l'envie de sortir, de découvrir et de prendre l'air revient naturellement. Les vacances de printemps sont le moment idéal pour s'évader, explorer de nouveaux paysages et partager de bons moments.

Balades, visites, loisirs, découvertes locales, animations... Chaque séjour offre un bel équilibre entre activités, détente et convivialité. Les journées se construisent au fil des envies du groupe, laissant aussi une place aux surprises et au plaisir de profiter simplement des vacances.

Le printemps est une saison qui donne envie de bouger, de rire et de vivre de nouvelles expériences. Une belle occasion de repartir avec des souvenirs plein la tête.

Ce printemps, offrez-vous une parenthèse de découverte et de plaisir.

1	Tulette.....	21
2	Tulette.....	22
3	Ruoms.....	23
4	Métabief.....	24
5	St Germain Lespinasse.....	25
6	Métabief.....	26



Tulette - 26 -



La Drôme est une destination ensoleillée entre Provence et montagnes, idéale pour se détendre et changer d'air. Villages perchés, champs de lavande et paysages naturels offrent un cadre paisible et dépayçant. Parfaite pour un séjour mêlant nature, douceur de vivre et découvertes authentiques.



Activité coup de cœur

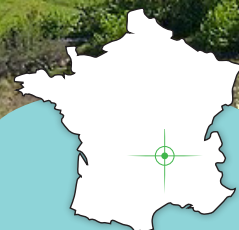
Partez à la découverte d'un univers fascinant à la Ferme aux Crocodiles, où vous pourrez observer de nombreuses espèces de reptiles et d'animaux exotiques. Une sortie originale et dépayssante.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Palais du bonbon et du nougat
Musée de la résistance
Visite de village provençaux : Nyons , Vaison la Romaine...
Marché provençaux
Musée de la figurine à Tulette
Ferme pédagogique à la Garde Adhémar
Bowling

Hébergement

Située en Drôme provençale, La Perdiguiero est une maison de vacances chaleureuse pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes dans ses chambres confortables et climatisées. Le gîte dispose également d'une table de ping-pong pour partager des moments de loisirs sur place. Un cadre parfait pour profiter du calme, du confort et des paysages provençaux.



Drôme

À 214 km
de St-Etienne

Date

du **17 Avril**
au **24 Avril**

8 jours - 1 720 €

Capacité

7 vacanciers
2 animateurs



3 chambres
au RDC



1 chambre

Tulette -26-



La Drôme est une destination ensoleillée entre Provence et montagnes, idéale pour se détendre et changer d'air. Villages perchés, champs de lavande et paysages naturels offrent un cadre paisible et dépayçant. Parfaite pour un séjour mêlant nature, douceur de vivre et découvertes authentiques.



Activité coup de cœur

Découvrez le Palais aux cents pièces, classé Monument Historique. Vous pourrez découvrir un ensemble unique composé de grandes cuisines et salle de banquet. La richesse des murs et des plafonds peints du XVII^{ème} siècle, rend ce lieu unique.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Palais du bonbon et du nougat
Musée de la résistance
Visite de village provençaux : Nyons , Vaison la Romaine...
Marché provençaux
Musée de la figurine à Tulette
Ferme pédagogique à la Garde Adhémar
Bowling

Hébergement

Située en Drôme provençale, La Perdiguiero est une maison de vacances chaleureuse pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes dans ses chambres confortables et climatisées. Le gîte dispose également d'une piscine idéale pour se détendre sous le soleil du Sud, ainsi que d'une table de ping-pong pour partager des moments de loisirs sur place. Un cadre parfait pour profiter du calme, du confort et des paysages provençaux.



Drôme

À 214 km
de St-Etienne

Date

du **10 Avril**
au **17 Avril**

8 jours - 1 970 €

Capacité

6 vacanciers
3 animateurs



3 chambres
au RDC



1 chambre

Ruoms -07-



Ruoms est un village plein de charme au cœur de l'Ardèche, où se mêlent ruelles anciennes, vie locale animée et paysages naturels impressionnants. Entre rivière, falaises et nature préservée, c'est une destination idéale pour profiter d'un séjour entre détente et activités de plein air, dans une ambiance chaleureuse et ensoleillée



Activité coup de cœur

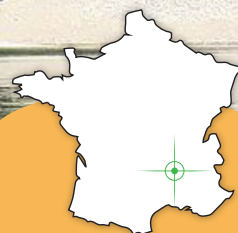
Une journée à la grotte de Chauvet, c'est un vrai voyage dans le temps, à la découverte des premières oeuvres d'art de l'humanité. La visite se complète avec des expositions interactives et des animations qui expliquent la vie des hommes préhistoriques.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Découverte des villages proches comme Vallon-Pont-d-Arc, Balazuc, Largentière, etc.
Visite du musée de la châtaigne à Joyeuse
Visite d'une nougaterie
Visite d'une fabrique de cosmétique bio
Visite des Gorges de l'Ardèche

Hébergement

Ce bel hébergement est situé tout près du centre de Ruoms. Il dispose de 6 chambres confortables et d'équipements de loisirs comme une table de ping pong et un terrain de pétanque pour les moments conviviaux.



Ardèche

À 210 km
de St-Etienne

Date

du **17 Avril**
au **24 Avril**

8 jours - 1 970 €

Capacité

6 vacanciers
3 animateurs



3 chambres
au RDC



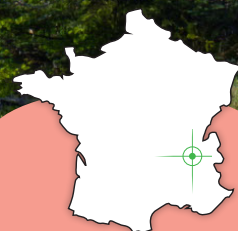
1 chambre

Métabief - 25 -



Métabief est une station de montagne conviviale au cœur du massif du Jura, réputée pour ses grands espaces naturels et son ambiance chaleureuse. Été comme hiver, elle offre un cadre idéal pour profiter de la montagne, entre panoramas magnifiques, activités de plein air et air pur.

Entre forêts, sommets et paysages typiques du Haut-Doubs, Métabief séduit par son authenticité et son atmosphère ressourçante.



Doubs

À 250 km
de St-Etienne

Date

du **10 Avril**
au **17 Avril**

8 jours - 2 280 €

Capacité

5 vacanciers
3 animateurs



5 chambres
au RDC



Activité coup de cœur

Venez vous essayer à la voile ! Accessible à toutes les personnes en situation de handicap qui souhaitent découvrir les activités aquatiques. Les personnes découvrent la région au fil de l'eau à bord d'un bateau piloté par des personnes formées.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Luge d'été à Métabief

Visite du musée des maisons comtoises

Balade accessible autour du lac de Saint-Point-Lac

Découverte des panoramas du Mont d'Or

Sortie en calèche

Visite de la fromagerie du Mont d'Or

Hébergement

Le gîte Mont d'Or propose 5 chambres pour 10 personnes et 3 salles d'eau adaptées PMR pour un confort maximal. Le gîte dispose d'un grand espace salon, salle à manger donnant sur une vaste terrasse en bois où vous pourrez prendre un verre après une journée.



Saint Germain Lespinasse -42-



Située à Saint-Germain-Lespinasse, cette petite commune offre un cadre calme et agréable en pleine campagne. À proximité de Roanne, elle permet de profiter à la fois du repos et des activités à proximité. Un endroit idéal pour se détendre et profiter de la nature en toute simplicité.



Activité coup de cœur

Offrez-vous un moment de bien-être grâce à des séances de danse animées par une danseuse professionnelle, directement au gîte. Accessibles à tous, ces cours allient détente, expression corporelle et plaisir de bouger, dans une ambiance conviviale. Adaptées aux personnes en situation de handicap, les séances sont pensées pour que chacun puisse participer à son rythme et en toute confiance.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Découverte de la ville de Roanne et de son port de plaisance

Sortie piscine/détente

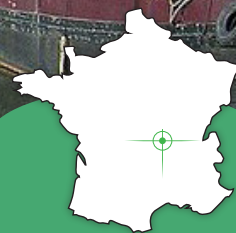
Visite gourmande de la ferme des délices foréziens de St Cyr les Vignes

Musée de la soierie à Charlieu

Parcours du Chêne Président, parcours PMR pour découvrir la forêt de Lespinasse

Hébergement

Gîte spacieux composé de 6 chambres, chacune équipée de sa salle d'eau et de toilettes, offrant confort et intimité à tous les occupants. Implanté sur un terrain de 2 hectares, il propose une cour, un étang pour la pêche, un terrain de pétanque et un espace barbecue pour des moments conviviaux en plein air.



Loire

À 120 km
de St-Etienne

Date

du **10 Avril**
au **17 Avril**

8 jours - 2 890 €

Capacité

6 vacanciers
6 animateurs



3 chambres
au RDC



4 chambres

Métabief -25-



Métabief est une station de montagne conviviale au cœur du massif du Jura, réputée pour ses grands espaces naturels et son ambiance chaleureuse. Été comme hiver, elle offre un cadre idéal pour profiter de la montagne, entre panoramas magnifiques, activités de plein air et air pur. Entre forêts, sommets et paysages typiques du Haut-Doubs, Métabief séduit par son authenticité et son atmosphère ressourçante.



Activité coup de cœur

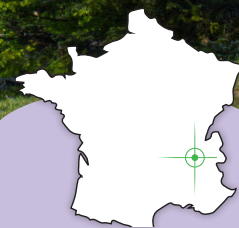
Lors de ce séjour, une musicologue va intervenir après avoir construit un projet pour les vacanciers. Cet atelier d'expression musicale offre une immersion dans l'univers de la musique.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Luge d'été à Métabief
Visite du musée des maisons comtoises
Balade accessible autour du lac de Saint-Point-Lac
Découverte des panoramas du Mont d'Or
Sortie en calèche
Visite de la fromagerie du Mont d'Or

Hébergement

Le gîte Mont d'Or propose 5 chambres pour 10 personnes et 3 salles d'eau adaptées PMR pour un confort maximal. Le gîte dispose d'un grand espace salon, salle à manger donnant sur une vaste terrasse en bois où vous pouvez prendre un verre après une journée.



Doubs

À 250 km
de St-Etienne

Date

du **17 Avril**
au **24 Avril**

8 jours - 2 890 €

Capacité

6 vacanciers
6 animateurs



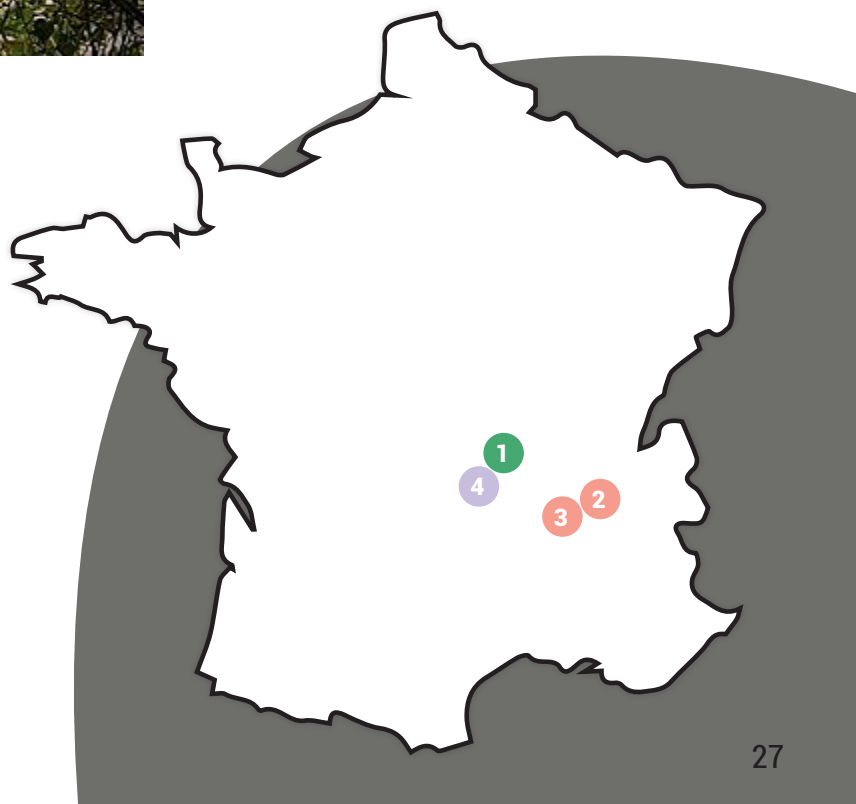
5 chambres
RDC



les Week-ends

Nous organisons au cours de l'année, quelques week-ends d'évasion aux alentours en région Auvergne-Rhône Alpes

1	Saint-Germain Lespinasse	28
2	Pressins	29
3	Abrets en Dauphiné	30
4	Bertignat	31



Saint Germain Lespinasse -42-



Située à Saint-Germain-Lespinasse, cette petite commune offre un cadre calme et agréable en pleine campagne. À proximité de Roanne, elle permet de profiter à la fois du repos et des activités à proximité. Un endroit idéal pour se détendre et profiter de la nature en toute simplicité.



Activité coup de cœur

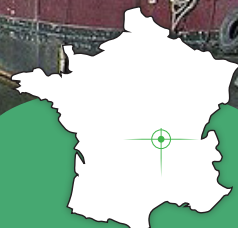
Lors de ce séjour, une musicologue va intervenir après avoir construit un projet pour les vacanciers. Cet atelier d'expression musicale offre une immersion dans l'univers de la musique.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Découverte de la ville de Roanne et son port de Plaisance
Sortie piscine/détente
Musée de la soierie à Charlieu
Balade au lac de Villerest

Hébergement

Gîte spacieux composé de 6 chambres, chacune équipée de sa salle d'eau et de toilettes, offrant confort et intimité à tous les occupants. Implanté sur un terrain de 2 hectares, il propose une cour, un étang pour la pêche, un terrain de pétanque et un espace barbecue pour des moments conviviaux en plein air. Un cadre idéal pour se retrouver et profiter pleinement de la nature.



Loire

À 120 km
de St-Etienne

Date

du 16 au 18
NOVEMBRE
2026

3 jours - 960 €

Capacité

6 vacanciers
6 animateurs



3 chambres
au RDC



4 chambres

Pressins -38-



Venez profiter du calme de la campagne dans ce gîte situé entre Lyon, Chambéry et Grenoble. Son emplacement géographique, entre campagne, lacs et montagne, est propice à la détente.



Activité coup de cœur

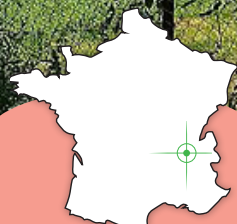
L'activité poterie est proposée pour ce séjour. Elle sera complètement adaptée et construite par les animateurs. Les vacanciers pourront ramener leurs créations.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Moment au Lac de Paladru ou d'Aiguebelette
Expérience à la ferme
Pétanque, ping-pong sur place
Le musée du tissand
Bowling

Hébergement

Ce gîte dispose de 5 chambres avec sanitaires privatifs. Il propose également 2 belles salles à manger, une cuisine semi-professionnelle toute équipée avec réserve et une grande terrasse avec salon de jardin, parking privé.



Isère

À 119 km
de St-Etienne

Date

du **09 au 11**
OCTOBRE
2026

8 jours - 750 €

Capacité

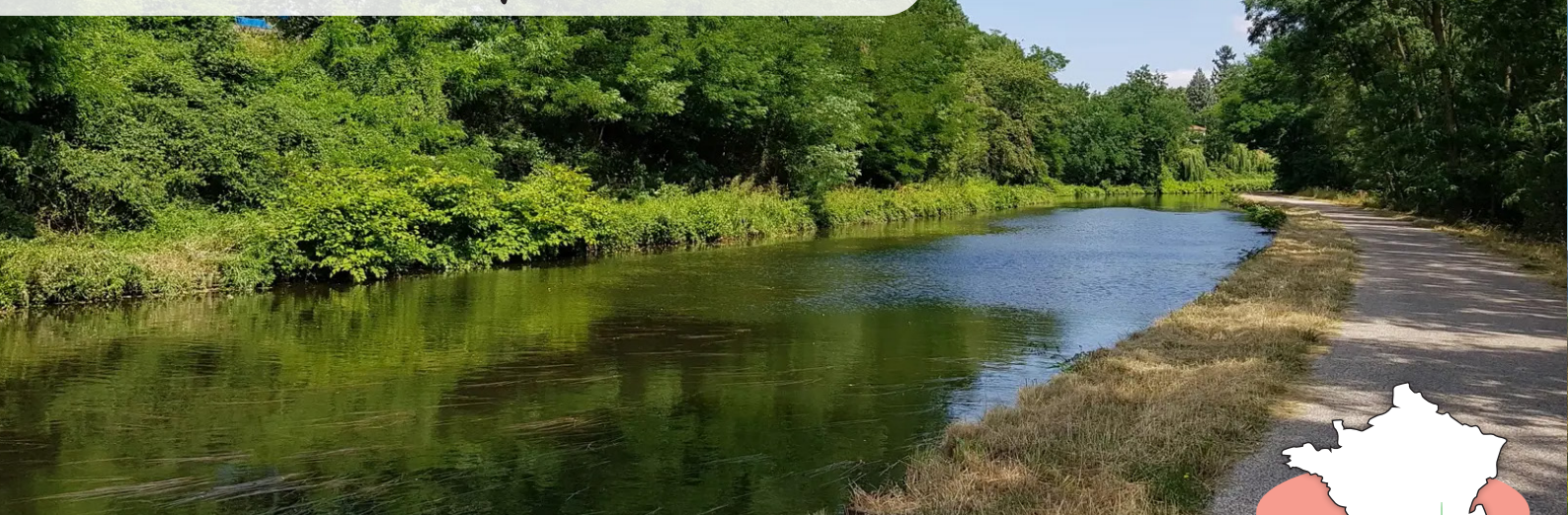
7 vacanciers
5 animateurs



5 chambres
au RDC



Abrets en Dauphiné -38-



Les Abrets en Dauphiné est un joli village calme au cœur du Dauphiné. Ses rues charmantes, ses marchés et ses espaces verts en font un endroit agréable pour se promener et se détendre. Entre nature et petites découvertes locales, c'est un lieu parfait pour un séjour reposant.



Activité coup de cœur

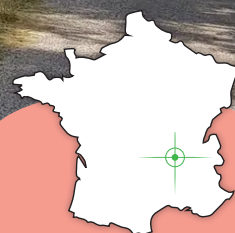
Lors de ce séjour, une musicologue va intervenir après avoir construit un projet pour les vacanciers. Cet atelier d'expression musicale offre une immersion dans l'univers de la musique.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Musée du chocolat et dégustation à la côte St André
Visite de la chèvrerie de la Cayonnière
Visite du musée de Tisserand dauphinois
Promenade en calèche
Lac d'Aiguebelette
Musée du chocolat à La Côte-Saint-André et dégustation

Hébergement

Ce gîte chaleureux propose 7 chambres, ainsi que plusieurs salles de bain, dont certaines PMR. Pensé pour le confort et l'accessibilité, il offre des espaces généreux et fonctionnels dans un cadre soigné et accueillant.



Isère

À 120 km
de St-Etienne

Date

du 15 au 17

MAI 2027

3 jours - 770 €

Capacité

7 vacanciers
5 animateurs



3 chambres
au RDC



4 chambres

Bertignat - 63 -



En pays d'Ambert, en plein coeur du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, en Région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'est du département du Puy-de-Dôme, nous vous accueillons dans un endroit plein de charme. Situé à l'écart du village de Bertignat, avec une vue imprenable sur les somptueux sommets des Hautes-Chaumes du Forez (Col du Béal, Col des Supeyres, et son point culminant : Pierre-sur-Haute à 1634m d'altitude).



Activité coup de cœur

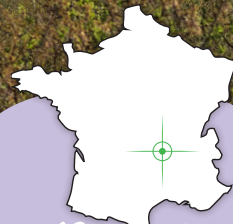
Lors de ce séjour, une musicologue va intervenir après avoir construit un projet pour les vacanciers. Cet atelier d'expression musicale offre une immersion dans l'univers de la musique.

Les activités possibles (liste non-exhaustive)

Visite de la Maison de la fourme d'Ambert
Zigz'anes Médiation
Calèche-attelage
Parc animalier
Balade dans la ville d'Ambert

Hébergement

Ancienne fabrique d'article religieux, cette belle bâtisse a été transformée en structure touristique. Venez profiter de ce logement complètement adapté PMR offrant 6 chambres de 2 personnes avec salle de bain. Un bel espace cuisine/séjour sera disponible. Le petit plus de ce gîte : une terrasse donnant sur un jardin paysagé clos avec vue sur les Monts du Forez.



Puy de
Dôme

À 117 km
de St-Etienne

Date

du 12 au 14
MARS 2027

3 jours - 980.00 €

Capacité

6 vacanciers
6 animateurs



7 chambres
(14)



Notes

Pour les vacances... _____

Notes

Pour les vacances...

Comment s'inscrire

Étape 1 - Pré-inscription

Contactez l'association par téléphone ou par e-mail afin de pré-réserver une place sur le séjour souhaité.

Retournez, dans un délai de 15 jours, la fiche d'inscription et la fiche de renseignements, complétées et signées.

Versez l'acompte afin de confirmer votre réservation. Si vous souhaitez souscrire l'assurance annulation, son règlement devra être effectué en même temps.

Étape 2 - Étude de votre dossier

Notre commission de répartition étudie chaque demande d'inscription afin de s'assurer que le séjour choisi correspond bien aux besoins d'accompagnement et au niveau d'autonomie du vacancier.

Si des précisions sont nécessaires ou si un changement de séjour est envisagé, un membre de notre équipe prendra contact avec vous afin d'échanger et de trouver la solution la plus adaptée.

Étape 3 - Confirmation de l'inscription

Après validation par la commission de répartition, AVL vous adresse une confirmation d'inscription accompagnée du dossier administratif à compléter, ainsi que la liste des pièces à fournir ou à mettre à jour.

Étape 4 - Règlement

Le solde du séjour devra être réglé au plus tard un mois avant le départ.

A retenir

Pour garantir le départ en vacances, les quatre étapes de l'inscription doivent être entièrement finalisées avant le séjour.

Les équipes d'AVL restent à votre disposition tout au long de la procédure pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Notre priorité

Orienter chaque vacancier vers le séjour le plus adapté à ses besoins afin de garantir des vacances réussies, en toute sécurité et dans les meilleures conditions d'accompagnement.

Un séjour AVL, c'est quoi ?

Des vacances pensées pour chacun

Depuis plus de 30 ans, AVL organise des séjours de vacances adaptés aux personnes en situation de handicap. En petits groupes, accompagnés par des équipes motivées et bienveillantes, chacun peut profiter de vraies vacances, à son rythme, dans un cadre convivial, sécurisé et inclusif.

Une liberté de déplacement

Chaque groupe dispose de minibus ou de véhicules adaptés PMR si nécessaire pendant toute la durée du séjour. Cette organisation permet de profiter pleinement des activités, des visites et des découvertes, en toute autonomie.

Des repas comme à la maison

Les repas sont préparés sur place par les animateurs, avec la participation des vacanciers qui le souhaitent. Les menus tiennent compte des goûts et des habitudes de chacun. Un repas au restaurant est également inclus dans chaque séjour.

Des activités adaptées

Chaque séjour propose une activité « coup de cœur », complétée par des sorties, visites, balades, loisirs et moments de détente. Le programme s'adapte aux envies du groupe pour laisser place aux découvertes et aux imprévus.

Une équipe engagée

Nos animateurs sont choisis pour leurs qualités humaines et leur capacité à accompagner les vacanciers. Sensibilisés aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, ils veillent au bien-être de chacun tout au long du séjour.

Des hébergements confortables

Nos séjours se déroulent dans des gîtes à taille humaine, choisis pour leur qualité d'accueil, leur accessibilité et leur sécurité. Chaque lieu est visité et validé par nos équipes.

Des souvenirs à partager

À la fin du séjour, chaque vacancier repart avec un livret souvenir personnalisé, réalisé avec l'équipe d'animation. Photos, dessins et petits mots permettent de revivre les meilleurs moments et de les partager avec ses proches.

Le suivi médical

La sécurité et le bien-être des vacanciers sont au cœur des priorités d'AVL. Notre organisation permet un accompagnement adapté aux besoins de chacun, dans le respect des prescriptions médicales.

Les animateurs AVL sont habilités à accompagner la prise des traitements selon l'ordonnance du médecin. Pour garantir un suivi sécurisé, les médicaments doivent obligatoirement être préparés en amont du séjour dans un pilulier sécurisé par la famille ou l'établissement, pour toute la durée du séjour.

Les traitements nécessitant un comptage précis des doses (notamment certains traitements sous forme de gouttes) devront être organisés avec un passage infirmier.

Avant le départ les indispensables

Pour chaque séjour, le vacancier devra avoir :

- **un semainier** préparé pour toute la durée du séjour par la famille ou l'établissement ;
- **son ordonnance** en cours de validité correspondant aux traitements en cours.

Ces éléments sont indispensables au bon déroulement du séjour. En cas de non-respect de ces conditions, AVL se réserve le droit de refuser le départ du vacancier, sans possibilité de remboursement.

Des besoins spécifiques anticipés

Toute demande de matériel spécifique ou de prise en charge particulière doit être signalée dès l'inscription et accompagnée de la prescription médicale correspondante.

Sans ces informations transmises en amont, AVL ne pourra garantir la mise en place des adaptations nécessaires.

Les matériels spécifiques pouvant être loués par AVL sont :

- fauteuil roulant ;
- matelas à air ou à eau ;
- lit médicalisé ;
- lève-personne.

Cette organisation permet à chaque vacancier de profiter de son séjour dans un cadre sécurisé et adapté à ses besoins.

Les conditions d'annulation

En cas d'annulation de votre séjour

-Si vous êtes amené à annuler votre participation, vous devez :

- informer AVL **dans les plus brefs délais** par téléphone ;
- confirmer votre annulation **par écrit** (courrier ou e-mail) ;
- transmettre rapidement les justificatifs (certificat médical ou tout autre document) en précisant le motif de l'annulation.

Aucune annulation ne pourra être prise en compte sans confirmation écrite.

Frais d'annulation

En cas d'annulation par le participant, les frais suivants seront appliqués :

- **Entre 2 mois et 1 mois avant le départ** : l'acompte reste acquis à AVL.
- **Entre 30 et 10 jours avant le départ** : 80 % du montant du séjour est dû.
- **Moins de 10 jours avant le départ** : 100 % du montant du séjour est dû.
- **Tout séjour commencé est intégralement dû.**

Si AVL est amenée à annuler un séjour

AVL peut exceptionnellement annuler un séjour en cas de nombre insuffisant de participants ou de circonstances indépendantes de sa volonté.

L'association peut également annuler une inscription si le dossier administratif demandé n'a pas été transmis dans les délais. Dans ce cas, les conditions financières appliquées seront identiques à celles prévues pour une annulation du participant.

Assurance annulation / interruption de séjour

Lors de votre inscription, vous pouvez souscrire une assurance annulation et interruption de séjour auprès d'Assur Travel.

Cette assurance couvre, sous certaines conditions, les annulations ou interruptions de séjour liées notamment à une maladie grave, un accident grave ou un décès.

Un résumé des garanties est disponible dans ce catalogue. Les conditions générales complètes sont également disponibles sur simple demande.

Important

- L'assurance doit être souscrite au moment de l'inscription et réglée avec l'acompte.
- Aucune souscription ne pourra être acceptée après l'inscription.
- En cas d'annulation, vous devez prévenir AVL sans délai et transmettre rapidement les justificatifs nécessaires.

Les aides financières

Parce que les vacances doivent rester accessibles à tous, plusieurs organismes peuvent participer au financement d'un séjour AVL. Les aides dépendent de la situation de chaque vacancier :

n'hésitez pas à vous renseigner plusieurs semaines avant le départ.

PCH

Dans certaines situations, les surcoûts liés au handicap peuvent être pris en charge au titre des charges exceptionnelles de la PCH. La demande est à adresser à votre MDPH, accompagnée d'un devis du séjour. AVL peut vous fournir ce document sur simple demande.

Les associations

Des associations caritatives (Secours populaire, Secours Catholique, Croix-Rouge...) ou spécialisées dans le handicap (Adapei, APF France handicap, A.I.M.C.P., etc.) peuvent accorder une aide financière ou des chèques-vacances. Les assistants sociaux peuvent vous accompagner dans vos démarches.

Les collectivités et organismes

Vous pouvez également solliciter :

- le CCAS de votre commune ;
- votre caisse de retraite ou organisme de prévoyance ;
- votre mutuelle ;
- votre CAF, selon votre situation ;
- votre employeur ou votre CSE, qui peuvent proposer des chèques-vacances ou une participation au séjour.

Besoin d'aide ?

Si vous recherchez une solution de financement, contactez notre équipe. Nous pourrions vous orienter vers les aides les plus adaptées à votre situation.

A savoir

Commencez vos démarches dès votre inscription. Certaines aides nécessitent plusieurs semaines d'instruction avant d'être accordées.

Résumé des garanties de l'assurance Assur Travel

LES CONDITIONS D'ASSURANCE SONT CONSULTABLES SUR LE SITE D'AVL OU EN VERSION PAPIER AU SIEGE DE L'ASSOCIATION

Annulation

Remboursement des frais d'annulation dans les cas suivants :

- Accident, décès, maladie (psychique, mentale, nerveuse avec hospitalisation de plus de 4 jours) y compris rechute ou aggravation de l'assuré, d'un membre de sa famille jusqu'au second degré
- Dommages graves, vol dans les locaux de l'assuré ou détérioration grave sur le véhicule de l'assuré
- Complications de grossesse
- Licenciement économique
- Obtention d'un emploi
- Convocation administrative (« en tant que juré, expert, adoption d'un enfant... »)
- Convocation à un examen de rattrapage
- Modification des congés par l'employeur
- Contre indication ou suites de vaccination
- Refus de visa

Extension annulation + interruption

Si l'assuré doit interrompre son voyage pour l'un des motifs suivants:

Rapatriement médical de l'assuré

Retour anticipé de l'assuré par suite de maladie grave, accident grave ou décès d'un membre de sa famille

Suite à rapatriement de l'assuré ou retour anticipé (remboursement au prorata temporis) Max 1500€/personne

Franchise 30€

Interruption comprend l'assurance annulation.

Remboursement des prestations non consommées suite à un retour prématuré. Dans ce cas est remboursé, au prorata temporis, la partie du séjour non effectuée

Bagages

Indemnisation en cas de vol, destruction, incendie ou endommagement pendant le transport.

Limitation de garantie 800 € et 400 € pour les objets de valeur

Conditions générales de vente

AVL est une association fondée en 1993, titulaire du certificat d'immatriculation tourisme N°AG 04295003 et de l'agrément vacances adaptées organisées émit en 2020 via l'arrêté N°20-27.

Conformément à l'article R.211-12 du Code du Tourisme modifié par le décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 – art 1 fixant les conditions d'exercice relatives à l'organisation de la vente de voyages et de séjours, vous trouverez reproduits ci-dessous les articles R.211-3 à R.211-11 du même code:

Article R211-3-Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L.211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R211-3-1-L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L.141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2.

Article R211-4-Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes:

1° Les caractéristiques principales des services de voyage:

A) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises.

B) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour.

C) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination.

D) Les repas fournis.

E) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat.

F) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe.

G) Lorsque les bénéfices d'autres services touristiques fournis au voyageur reposent sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis.

H) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur.

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques.

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter.

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur.

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L.211-14 précédant le début du voyage pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint.

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et des visas, y compris la durée approximative d'obtention des Visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays des pays de destination.

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur, conformément au I de l'article L.211-14.

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au E) du 2° du A du II de l'article L.211-2, l'organisateur et les professionnels auxquels les données sont transmises veillent à ceux que chacun d'eux fournisse, avant que le voyage ne soit lié au contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R211-5-Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5°, 7° de l'article R.211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L.211-9.

Article R211-6-Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R211-4, les informations suivantes:

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées.

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L.211-16 et qu'ils sont tenus, d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L.211-17-1.

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique.

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer toute non-conformité avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du séjour.

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage conformément à l'article L.211-16.

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur.

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaires des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges (UE) n°524/2019 du Parlement européen et du Conseil.

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L.211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au E) du 2° du A du II de l'article L.211-2, le professionnel auquel les Données sont transmises informe l'organisateur de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur est informé, il fournit au voyageur, les informations mentionnées au 1° à 8°

Article R211-7 Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions pour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur de sa décision permettant d'en obtenir un accusé au plus tard 7 jours avant le début du séjour.

Article R211-8-Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou les devises retenu comme référence lors de l'établissement du contrat.

En cas de baisse du prix, l'organisateur a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R211-9-Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat comme mentionné au 1° de l'article R.211-6 ou en cas de hausse des prix supérieur à 8%, il informe le voyageur dans les meilleurs délais

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leur répercussions sur le prix du séjour.

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur sa décision.

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé.

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée et son prix.

Conditions générales de vente

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction du prix.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur rembourse tous les paiements sous 14 jours.

Dans le cas prévu au II de l'article 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R211-11 - L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L.211-17-1 consiste notamment:

1° A fournir des informations utiles sur les services de sa santé, les autorités locales et l'assistance consulaire.

2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

PRIX

Nos tarifs sont forfaitaires pour l'ensemble des séjours. Les prix dans le catalogue sont donnés à titre indicatif pour les périodes mentionnées. Ils peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse en fonction des variations des taux de change, du coût des transports, des taxes afférentes aux prestations offertes. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant par conséquent sur votre facture feront foi en cas de contestation.

Sont inclus les frais

D'hébergement et de pension comme décrits

Liés aux activités coup de cœur et, activités éventuelles contenues dans le catalogue ainsi que celles proposées par l'équipe d'animation

D'encadrement

De déplacements au cours du séjour

D'assurances responsabilité civile et assistance

Ne sont pas inclus:

Les achats personnels, ainsi que toutes dépenses liées aux activités non prévues au programme

Les frais médicaux liés aux pathologies du vacancier

L'option annulation-interruption (facultative)

MODIFICATION OU ANNULATION D'UN SEJOUR

AVL se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, ou en cas d'insuffisance de nombre de participant, de modifier ou annuler un séjour. Dans ce cas, vous sont proposés, soit un séjour équivalent, soit le remboursement des sommes versées dans le respect de l'application des conditions légales.

AVL se réserve également le droit en cas de non transmission des documents demandés par l'association, d'annuler la présence du vacancier sur un séjour.

En cas de remboursement, les conditions de délais seront les mêmes qu'en cas d'annulation par le vacancier.

ASSURANCES

AVL a souscrit une assurance de responsabilité civile ainsi qu'une assurance assistance et rapatriement auprès de la MAÏF. Elles sont incluses dans le prix de vente de nos séjours.

AVL conseille vivement la souscription auprès d'Assur Travel de l'assurance annulation interruption. Vous retrouverez toutes les informations nécessaires à la page intitulée résumé des garanties de l'assurance Assur Travel.

DROITS ESSENTIELS PREVUS PAR LA DIRECTIVE (UE) 2015/2302 TRANSPPOSEE DANS LE CODE DU TOURISME

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro d'urgence pour contacter AVL en cas d'urgence.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat. Si la majoration des prix dépasse 8% du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur peut résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursé si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix subit une modification importante. Si l'organisateur devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.

AVL a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'UNAT. (FMS/UNAT -

8 rue César Franck, 75015 Paris - fms@unat.asso.fr - 01 47 83 24 73).

APTITUDE AU SEJOUR

Chaque inscription est validée par la commission répartition après lecture de la fiche d'inscription. Toute information pouvant nuire au bon déroulement du séjour doit être déclarée au préalable par l'inscrivant: trouble du comportement, difficulté motrice, appareillage etc.

Dans le cas contraire, découvrant des écarts avec la réalité en séjour, AVL se réserve le droit de transférer la personne sur un séjour plus adapté ou de la rapatrier, après avoir informé sa famille, l'établissement et le tuteur légal. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être consenti et les frais occasionnés par ce retour ou ce transfert seront à la charge de la famille ou du tuteur.

RECLAMATION

Toute réclamation doit être adressée par courrier recommandé à AVL dans les 3 mois suivant la fin du séjour. Une réponse circonstanciée sera apportée par notre organisme après avoir rassemblé les informations nécessaires.

Toutefois la responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, espèces ou d'objet de valeurs que le vacancier aura choisi d'emporter sur séjour et qui auront été conservés par le vacancier. AVL n'est responsable que des biens qui lui seront confiés, pendant le temps où il lui seront confiés.

CESSION DU CONTRAT

Tout voyageur a le droit de céder son contrat de voyage à une autre personne moyennant des frais raisonnables et réels et ce minimum 10 jours avant la date de départ. (Se référer à l'article R211-7 des Conditions Générales de Ventes)

RESPONSABILITE CIVILE DU VACANCIER

Chaque vacancier est couvert par sa propre assurance de responsabilité civile.

Tout dégât ou accident provoqué par lui-même sera à sa charge et donc à déclarer par ses responsables légaux à sa propre assurance.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES - CONFIDENTIALITE

AVL et ses sous-traitants sont les seuls autorisés à détenir les données et s'engagent à ne pas les revendre ou les transmettre à des tiers. Elles sont destinées à l'usage d'AVL et sont indispensables pour votre inscription et le bon déroulement du séjour.

Conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, les informations collectées restent la propriété de l'utilisateur, le responsable du vacancier dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression des données concernant le vacancier.

ACCEPTATION

L'inscription et la participation à l'un de nos séjours impliquent tant de la part du vacancier que de la personne ou de l'institution assurant l'inscription, l'acceptation pleine et entière des présentes conditions ainsi que les règles des séjours.

Pour les vacances...

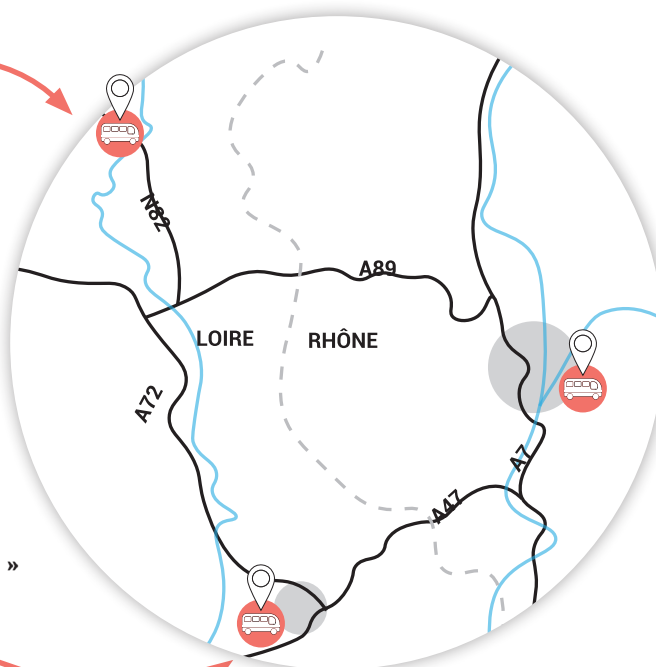
3 lieux de rendez-vous

ROANNE

Aux « Jardins d'ASPHODELES »
Rue Guy de Maupassant
42300 Mably

SAINT-ETIENNE

Au « Complexe Sportif de CANTIN »
42150 la Ricamarie



Les adresses sont des lieux de rendez-vous. Les établissements qui nous prêtent leur parking ne sont pas les organisateurs, ni les responsables des vacanciers.

LYON

Au « Foyer Henri THOMAS »
3 chemin Vieux
69500 Bron

LÉGENDE des
PICTO
GRAMMES



Capacité à monter les escaliers



Chambre possible pour un couple



Adapté aux fauteuils



Matériel médicalisé accepté



Peut marcher de manière autonome plus de 2 km



Peut marcher de manière autonome entre 500m et 1km



Fatigable ou nécessite un accompagnement dans les déplacements

Nous contacter par mail

Direction d'AVL direction@avl42.fr

Inscriptions vacanciers..... inscription.vacanciers@avl42.fr

Coordinatrice et responsable recrutement responsable.vacances@avl42.fr

Comptabilité compta@avl42.fr

NOS PARTENAIRES



Séjour bleu : Pour les adultes autonomes ayant principalement besoin d'être stimulés ou accompagnés dans certains actes de la vie quotidienne (prise des médicaments, gestion de l'argent de poche...).

Séjour orange : Pour les adultes nécessitant un accompagnement régulier et une aide partielle dans les actes de la vie quotidienne.

Séjour rose : Pour les adultes nécessitant un accompagnement important dans certains actes de la vie quotidienne. Les participants sont en capacité de marcher environ 500 m. Un fauteuil roulant peut être loué pour faciliter les déplacements lors des sorties plus longues.

Séjour vert : Pour les adultes nécessitant un accompagnement global et permanent

Séjour violet : Pour les adultes ayant de bonnes capacités de communication mais nécessitant un accompagnement complet dans les actes de la vie quotidienne.

Restauration

Les repas sont préparés par un animateur. Un restaurant est prévu pendant le séjour.

Transport

Minibus à disposition.

Pour des *nuits* sereines, une astreinte est assurée.

Nos engagements pour **CHAQUE** **Séjour**



Des équipes engagées



Des hébergements
confortables



Des temps de transport
réduits



Une activité
coup de coeur



Des activités adaptées



Une sortie au restaurant



Des repas comme à la
maison



Une liberté de déplace-
ment



Des souvenirs à partager



Un astreinte 24h/24 - 7/7



Une histoire d'engagement depuis 1971

L'histoire d'AVL débute en 1971, portée par l'engagement de bénévoles et le soutien de l'ADAPEI de la Loire. À Saint-Étienne, Saint-Chamond et Unieux, de jeunes bénévoles organisent alors des journées de loisirs pour des adultes en situation de handicap intellectuel. Au fil des années, les initiatives se développent : les premières sorties laissent place à des week-ends, des camps d'été, puis à des séjours de vacances de plus en plus nombreux. Une même ambition guide cette évolution : permettre à chacun de vivre de véritables vacances, propices au bien-être, à la découverte et à l'évasion.

En 1993, cette dynamique donne naissance à ADAPEI Vacances Loisirs, une association dédiée à l'organisation de séjours adaptés. En 2012, elle devient Association Vacances Loisirs (AVL) élargissant son action à d'autres associations tout en conservant les valeurs qui l'animent depuis ses débuts.

Plus de 50 ans après les premières initiatives, AVL poursuit son engagement. Chaque année, bénévoles, salariés et équipes d'animation œuvrent ensemble pour permettre à des centaines de personnes en situation de handicap de partir en vacances, de découvrir, de partager et de s'évader.



Rue du Crêt de Mars
42150 LA RICAMARIE



04 77 47 40 00
du lundi au vendredi de 9h à 12h00
et de 13h30 à 17h30



@associationvacancesloisirs



Avl Séjour Adapté

NOS AGRÉMENTS

